

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU 17 OCTOBRE 2017**

Etaient présents Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux :

Mrs BERTIN BOUSSU Luc, Maire, DRAIN Christophe 1<sup>er</sup> adjoint, BOLZANI Christian 2<sup>ème</sup> adjoint LALES Joël 3<sup>ème</sup> adjoint, Mmes Isabelle MARGUET, Christine VIGOUREUX, BONU David, JALABERT Pascal, Mannik FERREIRA DOS REIS, Isabelle OQUIDAN donne procuration à Christine vigoureux,

Absent : Emmanuel Badet

Secrétaire : Christine vigoureux

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 22 septembre 2017

### **DELIBERATIONS :**

#### **FORET : TARIF AFFOUAGE EXERCICE 2017-2018**

Comme chaque année, Monsieur le Maire demande au Conseil de déterminer les tarifs des affouages 2017/2018 pour les habitants intéressés.

Après délibération:

LE CONSEIL DECIDE:

De fixer le prix de la portion à 25 €.

De distribuer à chaque affouagiste les instructions à respecter strictement afin que les affouages se fassent en bonne intelligence.

Les affouages se feront sur la parcelle 32 pour tout ou partie suivant le nombre d'affouagistes..

Adhésion à la convention de participation « prévoyance » proposée par le Centre de Gestion de Saône-et-Loire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu la circulaire n° RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu la délibération du Conseil Municipal décidant de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion de Saône-et-Loire,

Vu la délibération du Conseil d'administration du CDG en date du 07 juillet 2017 portant choix de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire,

Vu la convention de participation prévoyance signée entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Saône-et-Loire et Intériale / Gras Savoye signée pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Sous réserve de l'avis du Comité technique en date du 7 décembre 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Décide

Article 1 : d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque prévoyance c'est-à-dire les risques d'incapacité de travail et, le cas échéant, tout ou partie des risques d'invalidité et de perte de retraite (niveau de garantie et d'assiette au choix de l'agent),

Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement au contrat référencé par le CDG pour son caractère solidaire et responsable.

Article 2 : de fixer le niveau de participation comme suit :

5 euros pour un équivalent temps plein par mois et par agent

Article 3 : d'adhérer à la convention de participation CDG / Intériale – Gras Savoye à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Article 4 : d'autoriser le Maire à signer la convention et tout acte en découlant.

#### **INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR CHARGES DES FONCTIONS DE RECEVEURS DES COMMUNES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX PAR DECISION DE LEUR ASSEMBLEE DELIBERANTE :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame Liotard de la Trésorerie de Chalon Périphérie concernant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Jambles accepte les indemnités de conseil allouées aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécution.

Après discussion, le Conseil par 8 voix pour et 1 abstention, donne un avis favorable

### **QUESTIONS DIVERSES :**

**Bornage :** Monsieur le Maire donne lecture du bornage de la maison située 5 route de Saint Désert, le conseil municipal donne un avis favorable à ce bornage.

#### **PRIME DE FIN ANNEE**

Monsieur le Maire demande au Conseil d'examiner les attributions de primes de fin d'année pour le personnel communal.

Le Conseil Municipal de Jambles décide d'attribuer une augmentation de 0.5% pour chaque agent par rapport à l'année 2016 et donne tous pouvoirs au Maire pour exécution.

Travaux Mairie : les travaux ont débuté à la fin du mois de septembre. Seuls les travaux de toiture et de gros œuvre ont démarré.

### **Travaux de voirie 2017**

· Chiffrage par EUROVIA de travaux complémentaires.

· Les abords du caniveau Montée de la Croix sont dangereux ; ils seront repris. Des dents de requin seront peintes pour plus de lisibilité.

Rappel :

· Sur le fossé du terrain multi-activités, il sera possible de rajouter des ouvrages (freins) afin de réguler le débit.

· Les 5 corbeilles prévues au marché seront commandées, 3 seront posées au terrain de sports et 2 sur la rue de la Côte Chalonnaise aux arrêts de bus.

Travaux Catastrophe Naturelle : Christophe Drain va appeler l'entreprise Michaud pour effectuer le busage du chemin de Prat et inverser la pente du chemin de la Croix vers chez Mr Bizouard.

### **COMMISSIONS THEMATIQUES DU GRAND CHALON :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Grand Chalon concernant les commissions thématiques qui avaient été mise en place au printemps 2014.

Intercommunalité (mutualisation, finances, règlement d'intervention des aides et relations entre les communes et l'agglomération)

Services à la population (solidarité, santé, petite enfance, gestion des déchets, et déplacements)

Sujets techniques (assistance aux communes, grands équipements culturels, grands équipements sportifs, eau et assainissement, gens du voyage, etc.)

Développement durable et équilibré (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, environnement, habitat, tourisme, développement économique, numérique, enseignement supérieur)

Considérant l'objet des commissions qui est de participer à la réflexion sur les orientations et les principes directeurs généraux de la politique communautaire, et d'être force de proposition,

Commission thématique	Titulaire	Suppléant
Intercommunalité	Luc Bertin Boussu	Isabelle Marguet
Services à la population	Isabelle Oquidan	Luc Bertin Boussu
Sujets techniques	Joël Lales	Christian Bolzani
Développement durable et équilibré	Isabelle Marguet	Christian Bolzani

### **Diverses réunions :**

Lundi 6 novembre à 18h00 au Grand Chalon : plan climat : Mme Marguet

Mardi 14 novembre 2017 à 19h00 à Givry, sont invités tous les maires et conseillers de Dracy, Givry, St Désert et Jambles.

Lundi 27 novembre 2017 à 18h00 au grand Chalon : plan climat : Luc Bertin Boussu

Repas des anciens : Le 3 décembre 2017. Des menus vont être demandés à Carole Bonu pour 12.50 euros par personne.

Vœux du Maire : samedi 13 janvier 2018 à 18h00.

Prochaine réunion de conseil : mardi 21 novembre 2017 à 20h30.